



Le Parti
socialiste

LE TEMPS DES FEMMES

Relever le drapeau
du féminisme de combat
pour une nouvelle étape
de la transition féministe.

NOS PROPOSITIONS !

NOS PROPOSITIONS !



ÉCOLE ET MATRIMOINE

Donner plus de noms de femmes aux rues et lieux publics.

NON AUX « FILIÈRES DE FILLES » !

Revenir sur la réforme du lycée général, réformer Parcoursup, renforcer l'attrait des carrières scientifiques et des métiers d'avenir auprès des jeunes filles.

Généraliser les manuels scolaires non sexistes

Faire des journées du patrimoine des **journées du matrimoine et du patrimoine.**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Intégrer les **inégalités de genre** dans le développement des nouvelles technologies.



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

2,6 milliards d'euros pour lutter contre les violences.

Sanctionner les **images et les propos sexistes** par la loi

MENER UNE LUTTE ACTIVE CONTRE LE **CYBERHARCÈLEMENT**

Suspendre l'exercice de l'autorité parentale pour le conjoint reconnu coupable de violences intrafamiliales. Ouvrir un **lieu d'accueil spécialisé 24h sur 24** dans chaque département. Créer des **espaces spécifiques dans les commissariats.**



SANTÉ

CONGÉ MENSTRUEL

Assurer la **gratuité des protections menstruelles** pour toutes et la mise en place d'une **journée de congé menstruel.**

ENDOMÉTRIOSE

Reconnaître l'endométriose comme **une maladie de longue durée** et investir dans la recherche de cette maladie qui **touche une femme sur dix.**

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS GYNÉCOLOGIQUES POUR TOUTES

En ouvrant et en finançant des **centres de soins**, et en faisant en sorte que **chaque femme ait accès à une maternité à une distance raisonnable de chez elle.**

Ouvrir véritablement la PMA à toutes les femmes

Créer un congé de cinq jours en cas d'**avortement** ou de **fausse couche.**

Inclure davantage les femmes dans les **essais cliniques** pour mieux prendre en compte les effets indésirables qui les concernent spécifiquement.



**Systématiser
le budget
genre,
au niveau
national
comme
au niveau
local**

ASSURER LES TRANSFORMATIONS URBAINES NÉCESSAIRES

Pour assurer une occupation égale de l'espace public, aucun aspect ne doit être négligé : **un éclairage urbain sécurisant, une offre de loisirs encourageant la mixité, une vigilance accrue** dans les projets d'infrastructure et dans l'**exploitation des transports**, dans le développement des cours d'école non-genrées.

VEILLER À L'APPLICATION DES LOIS

La rédaction des décrets doit faire l'objet d'un suivi particulier.

Renforcer les contrôles et augmenter les pénalités lorsque les lois ne sont pas appliquées.

Évaluer les progrès effectués en termes d'égalité, notamment par les index genrés publiés chaque année.



**FORMATION,
SENSIBILISATION,
REPRÉSENTATION**

UN PLAN NATIONAL DE FORMATIONS

à destination des professionnel-le-s, des politiques et des acteurs et actrices de la société civile, pour apprendre à identifier et à déconstruire les stéréotypes de genre, améliorer l'écoute et la prise en charge des victimes.

40%

Étendre aux entreprises de 250 à 1000 le seuil de 40% de femmes cadres dirigeantes et femmes membres des instances comme la loi le prévoit d'ici à 2030 dans les entreprises de plus de 1000 salariés.

En politique, atteindre la parité réelle

En abaissant, dans les communes, le seuil paritaire dès le premier habitant. Élargir aux intercommunalités l'obligation paritaire. Favoriser le scrutin binominal, qui est avec la proportionnelle le seul mode de scrutin qui permet la parité réelle. **Réduire le temps de parole médiatique des formations politiques** dont le nombre de candidates et de candidats présente un écart de plus de 2% du nombre total au scrutin des législatives.

AU PS

Instaurer la parité dans toutes les instances du parti et inscrire les secrétaires fédérales-aux à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les statuts. **Imposer la parité des têtes de listes et des sièges selon les strates de gagnabilité** ; partager la présidence de tous nos groupes politiques entre un homme et une femme à durée égale durant le mandat. **Prévoir des sanctions internes en cas de manquement.**

SPORT

Rendre visible de façon égale le sport féminin et le sport masculin, notamment en termes de temps d'antenne. **Conditionner les aides aux clubs existants à différents critères, dont celui de l'ouverture de sections féminines.** Sensibiliser les clubs, les associations de supporters et supportrices, ainsi que le public en organisant des campagnes de communication dans les stades aux sujets des violences.

NOS PROPOSITIONS !



TRAVAIL
ET FISCALITÉ

AUGMENTER LE SMIC

Ce qui bénéficiera pour deux tiers à des femmes, surreprésentées dans les métiers peu rémunérés.

MÉTIERS Valoriser financièrement et culturellement tous les métiers très majoritairement exercés par les femmes : métiers du soin, de l'enseignement, de la petite enfance, du nettoyage, de la grande distribution, du service à la personne...

INDIVIDUALISER L'IMPÔT SUR LE REVENU



CONDITIONS
ET PROJETS DE VIE,
CHARGE MENTALE

CONGÉ PARENTAL UNIQUE

Obligatoire, de neuf semaines minimum, pour les deux parents.

Instaurer un rendez-vous obligatoire avant la naissance d'un enfant pour aborder les questions de partage des tâches et de parentalité.

Porter l'ambition à **600 000 places de crèches d'ici 10 ans (contre 470 000 actuellement)** et inciter toutes les entreprises de plus de 50 salariés à créer leur propre crèche d'entreprise.

Élargir le congé de proche aidant, mieux le ou la rémunérer. Améliorer davantage la retraite des aidant-es.

Créer un statut pour les familles monoparentales



EN EUROPE
ET À
L'INTERNATIONAL

VIOL Acter la **criminalisation du viol fondé sur l'absence de consentement** afin qu'elle rejoigne la liste des eurocrimes et dénoncer plus fortement le recours au viol dans les conflits armés comme crime de guerre et crime contre l'humanité.

Augmenter les contributions financières de la France aux instances multilatérales de promotion des droits des femmes.

Ancrer l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

ONU

Réaffirmer le soutien de la France à la Convention des Nations Unies pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et son **appel à la ratification par tous les États de la Convention d'Istanbul.**

COP

Renforcer la présence des femmes dans les négociations climatiques en faisant la promotion de programmes de formation destinés aux femmes et **imposer un quota de 50 % de femmes négociatrices** dans les COP climatiques.

Définir une diplomatie française féministe précise et dotée d'une doctrine claire